

MÉMOIRE
du
CENTRE DE TRANSFERT POUR LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE DU QUÉBEC
(CTREQ)

Consultation en vue de l'élaboration de la
Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation (SQRI) 2022



Québec, le 15 mai 2021

Table des matières

Information sur l'organisation.....	3
Enjeux et défis à relever	4
La réussite éducative : un enjeu prioritaire.....	4
La place de l'innovation sociale.....	6
La pandémie exacerbe les problèmes.....	7
Pistes de solution et avenues porteuses.....	8
La réussite éducative au cœur des priorités	8
Le soutien à l'innovation sociale	9
Tirer des leçons de la pandémie.....	11
Contribution du CTREQ et du gouvernement du Québec à la résolution des enjeux et des défis ciblés.....	12
Synergie et partenariats durables	13
Conclusion	14
Annexe 1 : Liste des membres du conseil d'administration.....	15
Membres du comité exécutif	15
Administrateurs.....	15
Observateurs	16

Information sur l'organisation

Lieu de référence incontournable en mobilisation des connaissances, le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ) valorise le développement d'une culture scientifique et d'innovation essentielle à l'évolution de la société. Il a pour mission de contribuer à l'innovation et au transfert de connaissances issues de l'alliance de la recherche et de l'expérience afin de stimuler la réussite éducative au Québec. C'est ce croisement des savoirs entre la recherche et la pratique qui sert de levier aux actions du CTREQ.

Pour remplir sa mission, le CTREQ peut compter sur la richesse de son conseil d'administration ([annexe 1](#)), de son réseau de membres et de chercheurs associés, de partenaires et de collaborateurs qui ont tous le même objectif : contribuer à la réussite éducative. Avec eux, le CTREQ réalise des projets et des activités guidés par trois orientations : accroître la synergie entre les acteurs de la recherche, les acteurs du terrain et les organisations; stimuler l'évolution des pratiques innovantes, pertinentes et efficaces pour la réussite éducative; et contribuer à la mise en valeur de l'expertise développée au Québec et ailleurs.

Personne à contacter pour l'organisation

Madame Linda St-Pierre
Présidente-directrice générale
2960, boulevard Laurier
Iberville III, bureau 212
Québec (Québec) G1V 4S1
418 658-2332 poste 22
linda.stpierre@ctreq.qc.ca

Le présent mémoire est organisé suivant les quatre questions de réflexion soumises par le ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI). En conclusion, il rappelle les recommandations que le CTREQ adresse aux autorités et développe dans les pages qui suivent.

Enjeux et défis à relever

La réussite éducative : un enjeu prioritaire

Parmi les problématiques sociétales à retenir en priorité actuellement au Québec, la question de la réussite éducative devrait apparaître en première position. La question reste d'autant plus sensible que le décrochage scolaire représente un coût énorme. Dans une étude menée à la fin des années 2000, l'économiste Pierre Fortin estimait en effet à 500 000 \$ les coûts sociaux engendrés par chacun des décrocheurs¹.

Faut-il rappeler que l'éducation constitue une clé maîtresse du développement qui a des répercussions sociales aussi bien qu'économiques? L'éducation apparaît comme une voie d'accès à l'égalité des chances et à la croissance de la richesse, que celle-ci soit économique, artistique, sociale ou culturelle. Elle assure l'acquisition des compétences aujourd'hui essentielles pour pouvoir faire face aux transitions professionnelles et à l'adaptation aux changements auxquels chacun est confronté tout au long de sa vie. C'est dans cette perspective que l'OCDE affirme : « Il est impératif de continuer à investir dans des sources durables de croissance comme l'éducation, les infrastructures et la recherche. »²

Le mieux-être des populations, l'amélioration de la santé, l'ouverture à la diversité, la capacité d'appropriation des technologies numériques, la prise de décision fondée sur la science, la disponibilité du bassin de main-d'œuvre qualifiée capable de répondre aux demandes en hausse du marché du travail et la mise en application de solutions innovantes aux problèmes environnementaux sont des défis exigeants auxquels la société québécoise est confrontée. Les réponses à tous ces défis restent conditionnelles au

¹ Partenaires pour la réussite éducative en Chaudière-Appalaches (PRECA) (2016). Les conséquences économiques du décrochage scolaire, CTREQ, https://www.ctreq.qc.ca/wp-content/uploads/2016/05/Feuillet-de-sensibilisation_WEB.pdf

² OCDE (2010). Rapport aux ministres sur la Stratégie de l'OCDE pour l'innovation. Mobiliser l'innovation pour affermir la croissance et relever les défis planétaires et sociaux. Principales constatations, mai, p. 1, <https://www.oecd.org/fr/sti/45329799.pdf>

développement d'une solide base de connaissances et de compétences dans la population.

Les jeunes sont appelés à faire face à de nombreux changements économiques, sociaux et technologiques sur le marché du travail. Il importe qu'ils acquièrent une combinaison de compétences et d'aptitudes fondamentales qui leur permettront d'opérer des transitions fréquentes et de tirer un maximum de la maîtrise des outils numériques à leur disposition. Créativité, sens critique, adaptabilité et esprit de collaboration sont à développer. Le discernement, la sensibilité aux autres cultures, le « savoir-être », la langue, la perspicacité sociale, l'écoute active et la résolution de problèmes complexes sont aussi des compétences de plus en plus recherchées³. L'acquisition de ces aptitudes fondamentales dans la population doit se faire en consentant les efforts nécessaires à l'inclusion sociale du plus grand nombre de citoyens, y compris les plus démunis. Il s'agit ainsi d'éviter que l'écart ne s'accroisse entre les personnes avec et sans diplôme⁴.

En visant à hausser le taux de diplomation de 78 % à 90 % en 2030 chez les élèves de moins de 20 ans, dont 85% avec un diplôme d'études secondaires (DES) ou un diplôme d'études professionnelles (DEP), la plus récente Politique de la réussite éducative s'est donné une cible ambitieuse⁵. Pour parvenir à atteindre cet objectif, une société qui prétend appuyer son développement économique et social sur le savoir doit pouvoir compter sur les avancées scientifiques et des savoirs expérientiels éprouvés. Elle doit également mettre en œuvre de manière efficace des interventions visant la mobilisation, le transfert et l'appropriation des connaissances qui en sont issues. Ce sont des interventions indispensables pour que les activités de recherche aient de véritables impacts dans la société. C'est alors seulement là qu'on peut parler de la recherche et du transfert comme levier à l'innovation.

³ Banque Royale du Canada (2018). La révolution des aptitudes. Humains recherchés. Facteurs de réussite pour les jeunes Canadiens à l'ère des grandes perturbations, mars, https://www.rbc.com/dms/enterprise/futurelaunch/_assets-custom/pdf/RBC13C-Future-Skills-Report-Print-CMYK_Versacom_FR.pdf

⁴ Chambre des commerces du Montréal métropolitain et Réseau réussite Montréal. (2019). Persévérance scolaire et conciliation études-travail : une piste de solution à la pénurie de main-d'œuvre, 26 août, <https://www.ccm.ca/fr/publications/etude/perseverance-scolaire-et-conciliation-etudes-travail---une-piste-de-solution-a-la-penurie-de-main-d-oeuvre/>

⁵ Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (2017). Politique de la réussite éducative. Le plaisir d'apprendre, la chance de réussir, p. 32, http://www.education.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/politiques_orientations/politique_reussite_educative_10juillet_F_1.pdf

La place de l'innovation sociale

L'innovation technologique et l'innovation sociale sont deux réalités complémentaires. Si la première est assez facilement comprise, ce n'est pas toujours le cas de la seconde. Pourtant, une nouveauté technologique, comme la réalité augmentée ou la robotique industrielle, ne peut trouver leur place dans la société et transformer les façons de faire sans que les pratiques soient elles-mêmes adoptées et, le plus souvent, adaptées par les usagers.

Une définition de l'innovation sociale

« Une innovation sociale est une nouvelle idée, approche ou intervention, un nouveau service, un nouveau produit ou une nouvelle loi, un nouveau type d'organisation qui répond plus adéquatement et plus durablement que les solutions existantes à un besoin social bien défini, une solution qui a trouvé preneur au sein d'une institution, d'une organisation ou d'une communauté et qui produit un bénéfice mesurable pour la collectivité et non seulement pour certains individus. La portée d'une innovation sociale est transformatrice et systémique. Elle constitue, dans sa créativité inhérente, une rupture avec l'existant. »⁶

L'innovation sociale tire son origine de la volonté de transformer des pratiques et de trouver de nouvelles avenues pour réussir à faire les choses autrement. Elle met à contribution les utilisateurs ou les bénéficiaires, invités à participer à son élaboration en fonction de leurs besoins particuliers, et ce, en mobilisant aussi bien des connaissances scientifiques que des savoirs expérientiels. Comme le souligne l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESS), l'approche est dite interactive en ce qu'elle suppose des allers-retours entre les producteurs de nouvelles connaissances (savoirs scientifiques et savoirs expérientiels) et les utilisateurs⁷.

Les retombées de l'innovation sociale sont, entre autres, d'ordres socioéconomique, organisationnel, communautaire et technologique. Elles ne peuvent être mesurées par des méthodes centrées uniquement sur des indicateurs économiques et ceux de la productivité. La démarche elle-même s'avère féconde. Qu'on pense, par exemple, à la portée d'un projet comme celui de l'École en réseau, amorcé en 2001 pour répondre au problème de fermeture des petites écoles de village au Québec fragilisées par le déclin démographique⁸.

⁶ <http://www.rqis.org/innovation-sociale/>

⁷ <https://www.inesss.qc.ca/outils-cliniques/approche-methodologique.html>

⁸ <https://eer.qc.ca/>

Grâce aux technologies numériques en réseau et à distance, le projet École en réseau a donné lieu à la mise en place d'un nouveau modèle collaboratif de fonctionnement. Parmi les retombées observées, on note les suivantes : ouverture des classes à effectifs réduits ou multiâges, motivation accrue des élèves, partage des tâches d'enseignement et des ressources, nouvelles méthodes pédagogiques et d'évaluation des apprentissages à l'aide d'outils numériques, développement de nouvelles compétences professionnelles, enrichissement des activités grâce à la multiplication des collaborations, notamment avec des partenaires extrascolaires et des ententes à l'international.. Le projet a servi à élaborer un modèle d'échange et de partage applicable en région éloignée, mais également avec des écoles moins isolées. Il a permis d'éviter la fermeture de plusieurs écoles et d'expérimenter les cours en ligne, une expertise des plus utiles en temps de pandémie.

La création des centres de la petite enfance (CPE) est un autre exemple probant de tout l'intérêt que présente l'innovation sociale. Longtemps considéré dans le reste du Canada comme « la fantaisie d'une province décidément bien à gauche et dépensière », le réseau public de services de garde apparaît aujourd'hui comme une référence pour ceux qui cherchent les meilleurs moyens de relancer l'économie canadienne⁹. Les résultats d'une étude réalisée en 2012 par les économistes québécois démontrent en effet que le gouvernement du Québec avait empoché 104 \$ de revenus fiscaux supplémentaires pour chaque tranche de 100 \$ investis dans son programme de garderie, le gouvernement fédéral y prélevant 43 \$ au passage.

La pandémie exacerbe les problèmes

Parmi les causes déterminantes de l'accroissement des inégalités depuis les années 1980, l'Observatoire québécois des inégalités pointe du doigt la transformation de l'économie et du marché de l'emploi de même que l'évolution technologique¹⁰. D'une part, la mondialisation a entraîné une délocalisation des emplois peu qualifiés tandis que la déréglementation des marchés a favorisé la progression des emplois atypiques moins bien rémunérés. D'autre part, l'évolution technologique a entraîné une polarisation des emplois et une déqualification des tâches pour plusieurs.

⁹ E. Desrosiers (2021). Analyse : les garderies à la rescousse de l'économie canadienne, Le Devoir, 16 avril, <https://www.ledevoir.com/economie/598938/analyse-les-garderies-a-la-rescousse-de-l-economie-canadienne>

¹⁰ S. Torres (2021). Évolution des inégalités économiques au Canada et au Québec : tendances et causes, Montréal, Observatoire québécois des inégalités, [OQI - Évolution des inégalités économiques Canada et Québec \(1\).pdf \(yapla.com\)](https://www.yapla.com/OQI-Evolution-des-inegalites-economiques-Canada-et-Quebec-1.pdf)

L'actuelle crise sanitaire, qui perdure, a eu pour effet d'exacerber les problèmes existants, aggravant ainsi la situation des groupes les plus vulnérables de la société. Les inégalités en matière de revenu et d'emploi, d'accès aux savoirs et aux ressources de même qu'au chapitre de l'utilisation du numérique, déjà bien présents avant la pandémie, tendent à s'accroître. Devant une telle situation, nous sommes appelés à redoubler d'efforts et à revoir nos façons de faire afin d'assurer aux jeunes une équité et une meilleure égalité des chances de réussite, quel que soit leur milieu, le système scolaire (public ou privé) qu'ils fréquentent et la région qu'ils habitent.

Pistes de solution et avenues porteuses

La réussite éducative au cœur des priorités

L'éducation est un facteur déterminant du bien-être et de l'épanouissement personnel, de la réussite professionnelle et de la prospérité d'une société. Elle constitue un investissement en ce qu'elle donne à chacun la capacité d'actualiser son plein potentiel, de développer une pensée créative et de devenir un citoyen éclairé dans un monde où les exigences ne cessent d'augmenter. Dans ce contexte, le risque est élevé qu'une portion de la population se retrouve marginalisée. Les interventions visant à offrir à chacun la possibilité de participer activement au développement économique et social du Québec de demain doivent donc s'inscrire dans une perspective d'inclusion et d'équité.

La tentation paraît de plus en plus forte actuellement de considérer l'éducation, non pas comme un bien commun, mais plutôt comme une source de profit ou de chercher à reproduire un « modèle d'affaires » lucratif. Le CTREQ est d'avis qu'il faut se méfier de la dérive possible à considérer l'éducation comme un « marché » et s'engager fermement à préserver la qualité et l'accessibilité des programmes.

Si le Québec veut réussir à bâtir une économie du savoir basée sur les talents, la compétence et le savoir-faire grâce à la formation d'une relève et d'une main-d'œuvre de pointe, le soutien à la **réussite éducative doit apparaître au cœur de ses priorités gouvernementales**. Le CTREQ croit fermement que la formation doit être repensée pour préparer les jeunes à faire face à des besoins sans cesse plus complexes et à des exigences de plus en plus fortes, en développant de solides compétences et aptitudes qui

faciliteront leurs transitions professionnelles et leur permettront de tirer le meilleur parti des outils numériques à leur disposition¹¹.

Dans un souci de développer le plein potentiel des apprenants en tenant compte des composantes nécessaires à l'intégration des futurs citoyens, le CTREQ est convaincu qu'il importe d'amorcer une démarche de réflexion en profondeur et de réviser notre approche de l'évaluation des apprentissages, comprise dans le sens d'une plus grande responsabilisation des apprenants. Comme nous avons maintenant accès, avec le numérique, à une diversité de moyens supplémentaires permettant une évaluation en soutien aux apprentissages, il convient d'examiner également les conditions d'intégration et d'appropriation de ces nouveaux moyens.

Une réflexion sur l'ensemble de ces questions permettrait de trouver des solutions d'actualité, innovantes et pertinentes à la nécessité d'aligner plus adéquatement les curriculums, les finalités de l'éducation et le sens de l'évaluation. C'est pourquoi le CTREQ souhaite mettre de l'avant l'idée d'un **chantier interordres sur l'évaluation** et y collaborer activement.

Le soutien à l'innovation sociale

L'innovation sociale fondée sur des savoirs scientifiques et des savoirs expérientiels éprouvés a fait ses preuves au chapitre de la réussite éducative. Par conséquent, elle devrait avoir une place clairement définie au sein du Conseil de l'innovation. En favorisant l'amélioration des pratiques d'enseignement et d'apprentissage et leur adaptation aux besoins en transformation constante, les interventions en matière de réussite éducative contribuent à accroître la capacité d'agir de chacun et à réduire ainsi les écarts entre les membres de la société.

L'expérimentation des technologies numériques contribue à faire évoluer les cultures et les pratiques et visent à en faire un usage équilibré et critique tout en tirant parti de son énorme potentiel. Le projet « Mylin, l'intelligence collective au service de l'autisme », auquel le CTREQ contribue, vise à optimiser un système d'aide à la décision mis au point en santé, qui utilise l'intelligence artificielle (IA) au bénéfice des élèves présentant un trouble du spectre de l'autisme. Ce projet, né d'une alliance intersectorielle, illustre parfaitement comment il est possible à la fois de soutenir l'exploitation du numérique au

¹¹ De concert avec le Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord (CSRDN), le CTREQ participe actuellement au projet « Contribuer au développement du plein potentiel des jeunes sur la base de leurs aptitudes. Se connaître pour mieux se réaliser » qui vise à actualiser le profil de sortie des élèves du territoire en tenant compte des composantes nécessaires à l'épanouissement et à l'intégration sociale des futurs citoyens, soit le vivre-ensemble, la pensée critique, l'engagement, la capacité d'adaptation, la prise de décision et la communication.

service des plus vulnérables ou de personnes ayant des besoins particuliers tout en favorisant le « passage de l'idée au marché ».

Pour réussir de telles alliances, qui s'avèrent fructueuses à long terme, il importe de reconnaître l'importance de l'innovation sociale dans le développement socioéconomique du Québec et de son rayonnement à l'étranger. Afin de soutenir adéquatement ces démarches de recherche de solutions qui soient les plus novatrices et efficaces, il convient de **s'appuyer sur des indicateurs d'impacts de l'innovation sociale** clairement définis et adaptés, qui prennent en considération sa complexité (effets à moyen et à long terme, processus itératif plutôt que linéaire, résultats et démarches imbriqués, etc.). Il y a là un besoin indéniable si on veut en maximiser les retombées. Par conséquent, il faut rester à l'affût des résultats du projet d'évaluation de l'innovation sociale mené sous la responsabilité d'Humanov.IS et auquel collaborent le Réseau québécois en innovation sociale (RQIS) et les trois Organismes de liaison et de transfert en innovation sociale (OLTIS) reconnus par le MEI.

Par ailleurs, le CTREQ voudrait attirer l'attention du MEI sur le fait que le financement par projet, tel que défini actuellement, présente des limites lorsqu'on vise le développement d'une culture de l'innovation.

Afin de réunir des acteurs de la recherche et de la pratique qui n'ont pas naturellement l'occasion de se côtoyer et de travailler de concert, il convient d'envisager des **programmes de financement plus souples** qui laissent suffisamment de temps aux partenaires pour développer une compréhension commune des réalités sociales qu'ils appréhendent et une connaissance mutuelle des besoins et des apports de chacun. La collaboration entre les partenaires serait ainsi renforcée et l'expertise de chacun, valorisée.

Le soutien financier à l'innovation sociale doit tenir compte des différentes étapes du processus (émergence, expérimentation, appropriation, diffusion élargie). Il doit être accessible en temps utile de façon à répondre aux besoins lorsqu'ils s'expriment. Enfin, il doit aussi permettre de renforcer la capacité des organismes à mettre en œuvre de nouvelles actions et d'en assurer la pérennité. La diversification des modalités de financement devrait permettre de soutenir adéquatement l'innovation sociale et également d'accélérer son développement.

Il faut ajouter que le coût à consentir pour qu'une innovation s'implante et transforme une pratique ou une organisation n'est jamais pris en compte dans les projets soutenus

en innovation sociale. Lorsque la preuve est faite de l'importance d'une innovation, il devrait être possible de financer une phase supplémentaire d'implantation, car ceux qui conduisent ces initiatives sont des organisations dont les ressources sont généralement très limitées. Si l'innovation a un coût, la conséquence de ne pas y participer aggrave la fracture socioéconomique, ce qui est encore plus coûteux pour une société où le vivre-ensemble est élevé à l'échelle de valeur.

L'idée d'une enveloppe commune de soutien à l'innovation sociale sur le modèle de celle qui est allouée aux Regroupements sectoriels de recherche industrielle (RSRI) est aussi à considérer en complémentarité à un programme de soutien de projets. Ces organismes ont pour mission de favoriser le transfert de connaissances, leur appropriation et les maillages entre les milieux. Ils disposent pour cela d'un budget en soutien aux projets d'innovation avec contribution du milieu. Ce soutien financier permet d'accompagner les entreprises et les organisations à toutes les étapes du montage de leurs projets, ce qui facilite grandement les collaborations. Un soutien à la création de nouveaux emplois en transfert pourrait aussi être aidant à cet égard.

Tirer des leçons de la pandémie

La pandémie a posé à tous de nouveaux défis. Elle a obligé chacun à « sortir de sa zone de confort » et à innover, ce qui fût particulièrement le cas pour le personnel enseignant qui a su faire preuve d'initiative « en accéléré », alors que la situation était totalement inédite et imprévisible. Il importe de **tirer des leçons** de ce que nous avons vécu ces derniers mois en **repérant les interventions porteuses**, en mettant en évidence les **impacts positifs et les limites** de l'enseignement et de l'apprentissage à distance, de l'enseignement hybride (allers-retours à distance et en présence) de même que les **solutions innovantes** aux contraintes rencontrées. Il faut, en outre, partager largement cette information afin d'adapter nos pratiques à long terme. Ces pratiques vont inévitablement se transformer et il est essentiel de pouvoir identifier rapidement les conditions gagnantes pour la réussite éducative et la persévérance aux études. Ce nouveau défi de société propulse encore davantage à l'avant-plan l'innovation sociale, seule avenue susceptible de trouver des réponses gagnantes.

Une telle entreprise permettrait de développer une vision partagée à propos de l'utilisation des technologies numériques en éducation et de préparer les transitions futures vers un enseignement en ligne ou hybride performant. Elle contribuerait à exploiter au mieux le potentiel qu'offrent les technologies et à réduire la fracture numérique.

Contribution du CTREQ et du gouvernement du Québec à la résolution des enjeux et des défis ciblés

Par rapport aux défis retenus et aux pistes de solution soumises ci-dessus, le CTREQ joue un rôle d'espace d'innovation en éducation. Depuis sa création, il stimule le croisement fructueux des savoirs et leur mise en application dans les milieux de l'éducation au Québec. Il contribue ainsi à accroître la performance du système éducatif et cela, en tirant le meilleur parti des investissements publics en recherche et en innovation dans ce domaine.

Le CTREQ facilite la mobilisation des connaissances nouvelles en éducation de même que le transfert élargi d'un milieu à l'autre, donnant ainsi aux acteurs les moyens d'agir une fois que la recherche a livré ses résultats. De son point de vue, il ne peut y avoir de création de richesse découlant des efforts de recherche, quelle que soit la performance de celle-ci, sans mise à l'épreuve et appropriation des résultats sur le terrain. Pour le CTREQ, le croisement des savoirs entre la recherche et la pratique sert de levier à ses actions.

Afin de jouer son rôle efficacement à toutes les étapes de la chaîne d'innovation (accueil des besoins, accompagnement, soutien aux initiatives, animation, veille, diffusion, etc.), le CTREQ tient d'abord compte des besoins des usagers et place ceux-ci au cœur de tous ses projets. Ce faisant, ses interventions facilitent l'acceptation sociale des technologies numériques par ces mêmes usagers, leur appropriation sur le terrain et l'évolution des mentalités à leur endroit. C'est ainsi que le CTREQ participe au développement d'une culture scientifique et d'innovation en éducation tout en contribuant à « inscrire le Québec dans la nouvelle économie ».

À ce propos, le CTREQ tiendra au cours de la prochaine année une conférence de consensus sur les usages du numérique. Cette forme d'activité constitue une pratique novatrice expérimentée ici et ailleurs dans le but d'engager le dialogue entre les acteurs concernés, tant ceux de la recherche que de la pratique, afin d'identifier des avenues nouvelles sur cette question.

En tant que membre de Québec Innove, maintenant intégré au Conseil de l'innovation, le CTREQ s'attend de la part du gouvernement du Québec à une **mise en valeur plus évidente de l'innovation sociale** dans la SQRI 2022 de même qu'à une prise en compte de ses particularités : participation des usagers, apport des savoirs expérientiels, importance du processus autant que des résultats, expérimentation sociale comme méthode privilégiée, etc. Il s'attend également à ce que cette reconnaissance aille de pair

avec une **équité dans le financement** de l'innovation sociale, qui est loin d'être à la hauteur du soutien accordé à l'innovation technologique et à l'innovation en santé.

Étant donné la gravité des enjeux sociaux actuels et la longue expertise développée au Québec dans le domaine, la création d'un **fonds de soutien spécifique à l'innovation sociale en éducation** devrait être à l'ordre du jour.

La Stratégie québécoise de la recherche et de l'innovation lancée en 2017 souligne l'importance de la coordination des diverses initiatives et de la qualité des interrelations entre les acteurs comme déterminant de la robustesse et du dynamisme de la chaîne d'innovation. Le CTREQ pense qu'il importe effectivement d'assurer une **cohésion et une synergie dans les mesures gouvernementales** à mettre en place pour soutenir l'innovation sociale. La cohérence des actions aura pour effet un renforcement mutuel de celles-ci et, conséquemment, une plus forte incidence sur les résultats visés.

Synergie et partenariats durables

Les OLTIS, dont le CTREQ, sont des espaces de rencontre et d'échange entre les chercheurs et les milieux de pratique (entreprises et organismes). Dans une perspective de complémentarité, leur mission est de favoriser le croisement des savoirs scientifiques et des savoirs expérientiels, qui est à la base même de l'innovation dans la société. À cette fin, le CTREQ est appelé à susciter les collaborations entre des partenaires d'horizons très diversifiés, collaborations interordres, intersectorielles, autant qu'intergénérationnelles et interrégionales de manière à partager les préoccupations et les expertises existantes. Ses projets font ainsi une place déterminante aux interactions, à la coconstruction et aux apprentissages mutuels entre les acteurs.

Le rôle du CTREQ est de veiller à assurer la concertation et la complémentarité des efforts des acteurs de la recherche et du terrain, qu'ils œuvrent en éducation, dans le milieu communautaire ou associatif ou encore dans les entreprises technologiques de pointe. Pour parvenir à renforcer l'écosystème d'innovation à toutes les étapes de la chaîne, les mesures de soutien devraient **viser de façon explicite à favoriser de telles synergies et à les cultiver, car celles-ci ne vont pas toujours de soi.**

Conclusion

En conclusion, le CTREQ souhaite rappeler les idées-forces du mémoire en recommandant de :

1. Placer le soutien à la réussite éducative au cœur des priorités gouvernementales au cours des prochaines années.
2. Confier au CTREQ le mandat de trouver des solutions d'actualité, innovantes et pertinentes au problème de l'évaluation des apprentissages en soutenant la mise en œuvre d'un chantier interordres sur cette question.
3. Tirer des leçons de la crise sanitaire en exploitant les « bons coups » mis en œuvre durant cette période de manière à améliorer nos pratiques futures en éducation.
4. Diversifier les modalités de financement de l'innovation sociale. Rendre disponibles des programmes de financement par projets plus souples, facilitant la collaboration entre les partenaires d'horizons différents, répondant aux besoins au moment où ceux-ci s'expriment et permettant de renforcer la pérennité des actions. Ces programmes devraient permettre de soutenir différents cycles de vie d'un projet (ex. : phase de développement). En complémentarité, réserver une enveloppe commune de soutien à l'innovation sociale sur le modèle de celle qui est allouée aux RSRI.
5. Reconnaître l'importance de l'innovation sociale grâce à un financement à la hauteur des montants consentis pour soutenir l'innovation technologique et l'innovation en santé.
6. Consentir un budget d'appui à l'innovation sociale en éducation qui permettrait de faciliter son implantation dans les milieux de pratique et son appropriation étendue, un budget à gérer par un comité formé des différents acteurs concernés (CTREQ, chercheurs spécialisés, représentants du milieu de l'éducation, du ministère de l'Éducation et du ministère de l'Économie et de l'Innovation).
7. Favoriser la cohésion des mesures gouvernementales en matière d'innovation sociale de manière à renforcer la synergie entre les acteurs, y compris les OLTIS et le Conseil de l'innovation.

Annexe 1 : Liste des membres du conseil d'administration

Le conseil d'administration du CTREQ a pour rôle d'assurer les orientations stratégiques et de veiller au suivi des activités de l'organisation. Il est composé de 13 membres actifs, élus pour un mandat de deux ans, provenant des secteurs de l'éducation, de la santé et des services sociaux, de l'emploi et de la recherche.

Membres du comité exécutif

Sylvie Théberge

Présidente

Enseignante retraitée

Lynn Lapostolle

Vice-présidente

Directrice générale, Association pour la recherche au collégial (ARC)

Isabelle Tremblay

Secrétaire-trésorière

Conseillère, Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ), membre associé au CTREQ

Linda St-Pierre

Présidente-directrice générale, Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ)

Administrateurs

Marie-Andrée Vézina

Responsable des opérations, Réseau des Carrefours jeunesse-emploi du Québec (RCJEQ), membre associé au CTREQ

Nathalie Léger

Directrice du Service de l'action professionnelle et sociale, Centrale des syndicats du Québec (CSQ), membre associé au CTREQ

Eva Mary Bures

Membre du Centre d'études sur l'apprentissage et la performance (CEAP) et professeure associée, Faculté d'éducation de l'Université Bishop, membre associé et chercheuse associée au CTREQ

Sylvie Barma

Directrice, Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES), Université Laval, membre associé au CTREQ

Carl Ouellet

Président, Association québécoise du personnel de direction des écoles (AQPDE),
membre associé au CTREQ

Carole Lavallée

Directrice des études, Cégep Saint-Laurent, représentante de la Fédération des cégeps,
membre associé au CTREQ

Louise Poissant

Directrice scientifique, Fonds de recherche du Québec – Société et culture (FRQSC)

Lynda Savard

Chef de service, Centre intégré universitaire de santé et des services sociaux de la
Capitale-Nationale

Hervé Charbonneau

Responsable de la formation et des activités, Fédération des comités de parents du
Québec (FCPQ), membre associé au CTREQ

Marjorie Ménard

Directrice des affaires éducatives, Fédération des centres de services scolaires du Québec

Observateurs

Isabelle Gaudet

Ministère de l'Économie et de l'Innovation (MEI)

Laurence Harvey

Directrice de la méthodologie, ministère de l'Éducation (MEQ)

Maryse Lassonde

Présidente, Conseil supérieur de l'éducation (CSE)

Thérèse Laferrière

Chercheuse principale, Réseau PÉRISCOPE